

Vos questions / nos réponses

cure de dezintox

Par [olivier50](#) Postée le 15/10/2020 18:17

bonjour je suis fumeur de spuéfiant et consommateur d'alcool depuis des années , je voudrais savoir s'il existe des lieux pour me sevrer et si oui es que cela est pris en charge par la SS (j habite ds le 91 et le 50) cordialement

Mise en ligne le 16/10/2020

Bonjour,

Pour effectuer un sevrage, vous avez deux possibilités : soit vous vous dirigez vers des centres de consultations spécialisés en addictologie (CSAPA) où les professionnels de santé (médecins, psychologues, psychiatres, ...) pourront vous accompagner, sur la durée, dans votre démarche, soit vous vous rendez dans un centre de cure pour une durée de 3/4 semaines environ, avec possibilité de faire une postcure permettant de renforcer le sevrage.

Nous vous transmettons ci-joint les coordonnées de CSAPA et de cures de sevrage proches de chez vous.

Si vous souhaitez faire d'autres recherches, vous pouvez aller sur notre site internet Drogues Info Service et dans la rubrique "adresses utiles".

Les structures présentes dans notre base de données sont toutes prises en charge par la sécurité sociale. Seules certaines cures demandent un complément mutuelle mais cela est précisé dans les fiches explicatives.

Pour toutes précisions ou compléments d'informations, n'hésitez pas à contacter nos écoutants tous les jours, soit par téléphone au 0800231313, de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat via notre site internet, de 8h à minuit.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

[Csapa Intervalle](#)

8 bis rue des Vignes
94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES

Tél : 01 43 86 21 00

Site web : www.chiv.fr/structures/service-de-traitement-des-maladies-ad

Secrétariat : Lundi de 13h30 à 17h - Mardi au vendredi de 9h00 à 17h00

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous des jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage.

Substitution : Prescription et délivrance sur place de traitement de substitution aux opiacés (usagers suivis) : horaires du centre de soin

[Voir la fiche détaillée](#)

[Centre d'Enseignement, de Recherche et de Traitement des Addictions-CERTA](#)

12 avenue Paul-Vaillant Couturier
Centre Hospitalier Paul Brousse
94804 VILLEJUIF

Tél : 01 45 59 32 60

Site web : hopital-paul-brousse.aphp.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous des jeunes de 15 ans et 3 mois à 25 ans avec ou sans entourage - Possibilité d'hospitalisation en hôpital de jour (informations au secrétariat CJC au 01 45 59 40 00)

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)